

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES, TENUE À LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL LE 18 DÉCEMBRE 2025, À 8 H 15.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Demandes verbales
4. Adoption - règlement numéro 1393-2025 décrétant les taux des taxes et compensations pour l'exercice financier 2026 ainsi que d'autres dispositions d'ordre fiscal
5. Levée de la séance

Sont présents :

madame Suzanne Dauphin, mairesse
madame Marie-Christine Laroche, conseillère, quartier Sainte-Julie
monsieur Sylvain Ste-Marie, conseiller, quartier Riverain
monsieur Sylvain Picard, conseiller, quartier Bocage
monsieur Jean-Guy Forget, conseiller, quartier Vivaldi
monsieur Régis Soucy, conseiller, quartier Notre-Dame
madame Nicole Chevalier, conseillère, quartier Chaloupe

Participent également à cette séance, madame Marie-Andrée Breault, monsieur Serge Adam et madame Nancy Bellerose, respectivement directrice générale, directeur général adjoint et directrice des affaires juridiques et greffière.

1. Ouverture de la séance

Madame Suzanne Dauphin ouvre la séance à 8 h 15.

2. Adoption de l'ordre du jour

640-12-2025

Il est proposé par monsieur Sylvain Picard, appuyé par madame Marie-Christine Laroche et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté.

3. Demandes verbales

Aucune demande verbale n'est soumise à la considération du conseil municipal.

4. Adoption - règlement numéro 1393-2025 décrétant les taux des taxes et compensations pour l'exercice financier 2026 ainsi que d'autres dispositions d'ordre fiscal

641-12-2025

IL est proposé par monsieur Régis Soucy, appuyé par monsieur Sylvain Picard et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

D'adopter, sans modification, le règlement numéro 1393-2025 décrétant les taux des taxes et compensations pour l'exercice financier 2026 ainsi que d'autres dispositions d'ordre fiscal.

5. Levée de la séance

642-12-2025

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Forget, appuyé par madame Nicole Chevalier et unanimement résolu après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

QUE l'ordre du jour de la présente séance étant épuisé, la séance est levée à 8 h 23.

Nancy Bellerose
Directrice des affaires juridiques et
greffière

Suzanne Dauphin
Mairesse